La France mobilise ses partenaires en faveur d’une taxe carbone aux frontières

Publié le 1 avril 2021

Dans une tribune conjointe, Jean-Yves Le Drian, Bruno Le Maire, Barbara Pompili et leurs homologues espagnols, néerlandais, danois, autrichiens, tchèques, slovaques, lituaniens et luxembourgeois défendent un mécanisme d’ajustement carbone pour lutter contre les fuites de carbone. Le 23 mars, le gouvernement français a également organisé une conférence internationale de haut-niveau sur le sujet.

"*Un mécanisme « juste », pénalisant les produits issus de pays aux normes climatiques moins strictes, sera nécessaire aux frontières de l’Union européenne pour lutter contre le réchauffement de la planète*" plaident les 20 ministres européens signataires de la tribune.

La Commission européenne présentera son projet de mécanisme d’ajustement carbone à la frontière, le 21 juin prochain, a indiqué le commissaire à l’Économie, Paolo Gentiloni, lors de la conférence du 23 mars sur le sujet.

L’architecture n’est pas arrêtée mais pourrait s’approcher du système d’échange de quotas d’émissions (ETS ou Emissions Trading System) de l’UE.

>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles